



PAROLES DE RÉSIDENTS

REPRÉSENTER LA PAROLE DES AÎNÉS

Le projet se définit par la réalisation d'un petit documentaire sur le vécu du confinement des personnes âgées habitant dans les 4 résidences autonomie gérées par le CCAS de Grenoble. Ce documentaire d'une durée de 30 minutes environ sera diffusé à l'ensemble des résidents et sera suivi d'un débat animé par une sociologue. Une restitution des différents échanges au sein des 4 établissements sera effectuée à l'hôtel de ville pour l'ensemble des habitants et partenaires afin de leur faire découvrir les résidences autonomie.

Durant la période de confinement, le personnel s'est concentré sur la protection des résidents du COVID 19 en respectant scrupuleusement les recommandations du gouvernement. Au fil des semaines, le personnel s'est aperçu que les résidents n'étaient plus acteurs de leur lieu de vie sociale mais devenaient spectateurs. Ces interviews filmées durant la première semaine du déconfinement ont permis aux résidents de leur donner la parole et d'exprimer leur ressenti quant à cette période atypique.

Ce projet s'est fait de manière spontanée et pragmatique. Plusieurs idées ont émergé pour redonner la parole aux résidents pendant la période de crise sanitaire, comme celle d'une charte retraçant toutes les recommandations et les respects des gestes barrières pour éviter d'être contaminé par le covid 19 mais cela fut impossible à mettre en œuvre car les regroupements étaient interdits. Le CCAS a fourni 3 tablettes numériques pour chaque résidence, financées par la Fondation de France, afin que les résidents puissent communiquer avec leurs proches. Le personnel a donc eu l'idée de filmer avec les tablettes durant la première semaine du déconfinement chaque résident en leur posant des questions sur le vécu. Il était nécessaire pour le personnel d'être à leur écoute et de trouver des solutions avec les seniors afin qu'ils redeviennent acteurs de leur lieu de vie. Un stagiaire en communication a réalisé le montage de l'ensemble des témoignages des 4 résidences en ajoutant des animations innovantes (filmées au préalable) effectuées durant la période du confinement. Si le projet initial consistait en la réalisation d'un film de 30 minutes par établissement, le choix final s'est porté sur la réalisation d'un film de 30 minutes regroupant les 4 résidences autonomie pour que les résidents découvrent ce qui s'est passé dans les autres établissements et se sentent moins isolés.



Ville de Grenoble
Ville Amie des Aînés depuis 2016
Grenoble (38)

OBJECTIFS :

- Donner la parole aux résidents.
- Écouter et accompagner les aînés en temps de crise sanitaire.
- Réfléchir ensemble à la notion de risque, de responsabilité et de liberté.
- Rendre les seniors acteurs de leur vie sociale.

PRATIQUE :

- Organiser une réunion de préparation du projet.
- Acheter des tablettes numériques pour filmer les résidents.
- Organiser une interview de l'ensemble des résidents.
- Réaliser le montage des vidéos.
- Diffuser le documentaire auprès des résidents et du personnel.



LE DOCUMENTAIRE : UN PROJET PARTAGÉ

Pour réaliser le projet, une succession d'étapes a été nécessaire. En mai 2020 a eu lieu une réunion de préparation sur la mise en place du projet documentaire avant l'organisation d'un interview auprès de l'ensemble des résidents des 4 résidences réalisé par les aides-soignantes et les AMP avec l'aide d'une tablette numérique. En automne 2020 est prévue la diffusion du documentaire auprès des résidents et du personnel dans chaque résidence accompagné d'un débat animé par une sociologue autour d'un goûter.

Cette action a été réalisée en interne et l'idée a émergé lors des différentes réunions de coordination hebdomadaires en visioconférence effectuées entre la direction déléguée et les directions des résidences autonomes. Le service communication du CCAS s'est occupé de la réalisation du montage vidéo. Le coût total du projet s'est élevé à 10 000 euros (pour l'achat de tablettes et la connexion internet ainsi que le personnel) financés par la fondation de France et le CCAS de la ville.

UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR UN TEMPS DE CRISE

Ce projet met en exergue la notion de risque et liberté en résidence autonomie. Il a parfois été difficile pour les professionnels de faire respecter aux résidents les gestes barrières et les sorties limitées. Le rôle des professionnels a été de faire prendre conscience aux résidents des conséquences de leurs actes tout en les protégeant. Ces interviews les ont confortés dans leur mission, car dans l'ensemble les résidents disent être assez satisfaits des mesures prises par la direction et ont parfaitement compris la situation de crise sanitaire. Les résidents ont apprécié cette initiative car ils ont pu témoigner sur leur vécu durant cette période. La parole des aînés est une contribution unique sur cette période inédite et a permis à tous de réfléchir sur cette notion de risque, de liberté et de responsabilité.

La tablette numérique est devenue un véritable outil de travail, pouvant être à la fois un moyen de communication et un outil d'animation. Chaque événement est désormais systématiquement filmé. En fonction du retour des débats, il serait intéressant de réaliser un partenariat avec une école de communication pour travailler sur des nouveaux projets audiovisuels mettant en exergue le savoir et les compétences des personnes âgées.



APPEL À CONTRIBUTION



Si, comme la Ville de Grenoble, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com